

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 septembre 2017

DCM N° 17-09-28-12

Objet : Acquisition des terrains EPFL situés dans l'ancienne ZAD de Metz Sud et dans la zone de Vallières.

Rapporteur: M. LIOGER

Depuis le début des années 1980, la Ville de Metz a souhaité constituer des réserves foncières sur différents secteurs de la commune et a sollicité le concours de l'EPFL pour l'acquisition d'emprises dans le cadre de diverses opérations d'aménagement et d'urbanisation programmées notamment sur l'ancienne "ZAD" de Metz Sud et la zone de Vallières.

La convention de maîtrise foncière opérationnelle du 20 novembre 2015 clarifie les conditions d'achèvement des portages réalisés par l'EPFL et organise les modalités de cession correspondantes. La Ville de Metz a pris l'engagement de racheter les immeubles acquis à l'issue de leur période respective de portage, soit au plus tard le 31 décembre 2017 pour les terrains situés dans les zones précitées.

Par délibération du 24 septembre 2015, la Ville de Metz a procédé à l'acquisition de terrains EPFL situés dans différents secteurs de la Ville de Metz et représentant une emprise foncière de 8 ha 54 a 80 ca.

Les terrains bâtis et non-bâtis restants représentent une superficie de 26 ha 56 a 47 ca, soit :

- "ZAD" de Metz-Sud : 14 ha 20 a 70 ca
- zone de Vallières : 12 ha 35 a 77 ca

L'EPFL propose à la Ville de Metz la cession de ces biens au prix de revient prévisionnel de 1 853 192,05 € HT (2 005 011,74 € TTC) soit un montant global TTC de 2 060 607,50 € (intérêts compris de 55 595,76 €), payable comme suit :

- règlement du montant de la TVA, soit 151 819,69 €, dans les 2 mois suivant la signature de l'acte authentique de vente ;
- règlement du montant HT en 5 annuités, la première au plus tard le 31 décembre 2018, la dernière au plus tard le 31 décembre 2022 :
 - 374 344,79 € le 31 décembre 2018

- 378 051,18 € le 31 décembre 2019
- 381 757,56 € le 31 décembre 2020
- 385 463,95 € le 31 décembre 2021
- 389 170,33 € le 31 décembre 2022

Il est donc proposé d'acquérir ces biens au prix de revient prévisionnel sus-indiqué.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la convention de maîtrise opérationnelle du 20 novembre 2015,

VU les évaluations du service France Domaine,

VU le prix de revient prévisionnel de l'EPFL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **D'ACQUERIR** de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) – rue Robert Blum à PONT-A-MOUSSON les terrains listés en annexe situés dans l'ancienne "ZAD" de Metz-Sud et dans la zone de Vallières représentant une superficie totale de 26 ha 56 a 47 ca, soit :
 - "ZAD" de Metz-Sud : 14 ha 20 a 70 ca
 - zone de Vallières : 12 ha 35 a 77 ca ;
- **DE REALISER** cette transaction immobilière moyennant le prix de revient prévisionnel de 1 853 192,05 € HT (2 005 011,74 € TTC), soit un montant global de 2 060 607,50 € TTC (intérêts compris de 55 595,76 €), payable comme suit :
 - règlement du montant de la TVA, soit 151 819,69 €, dans les 2 mois suivant la signature de l'acte authentique de vente ;
 - règlement du montant HT en 5 annuités, la première au plus tard le 31 décembre 2018, la dernière au plus tard le 31 décembre 2022 :
 - 374 344,79 € le 31 décembre 2018
 - 378 051,18 € le 31 décembre 2019
 - 381 757,56 € le 31 décembre 2020
 - 385 463,95 € le 31 décembre 2021
 - 389 170,33 € le 31 décembre 2022
- **DE FINANCER** ces acquisitions sur le budget des exercices concernés ;
- **DE PRENDRE A LA CHARGE** de la Ville de Metz les frais d'acte, droits et honoraires de notaire ;

- **DE REQUERIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts ;
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de cette opération immobilière et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Départemental de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Cellule Action foncière
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme
Référence nomenclature «ACTES» : 3.1 Acquisitions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 30 Absents : 25 Dont excusés : 13

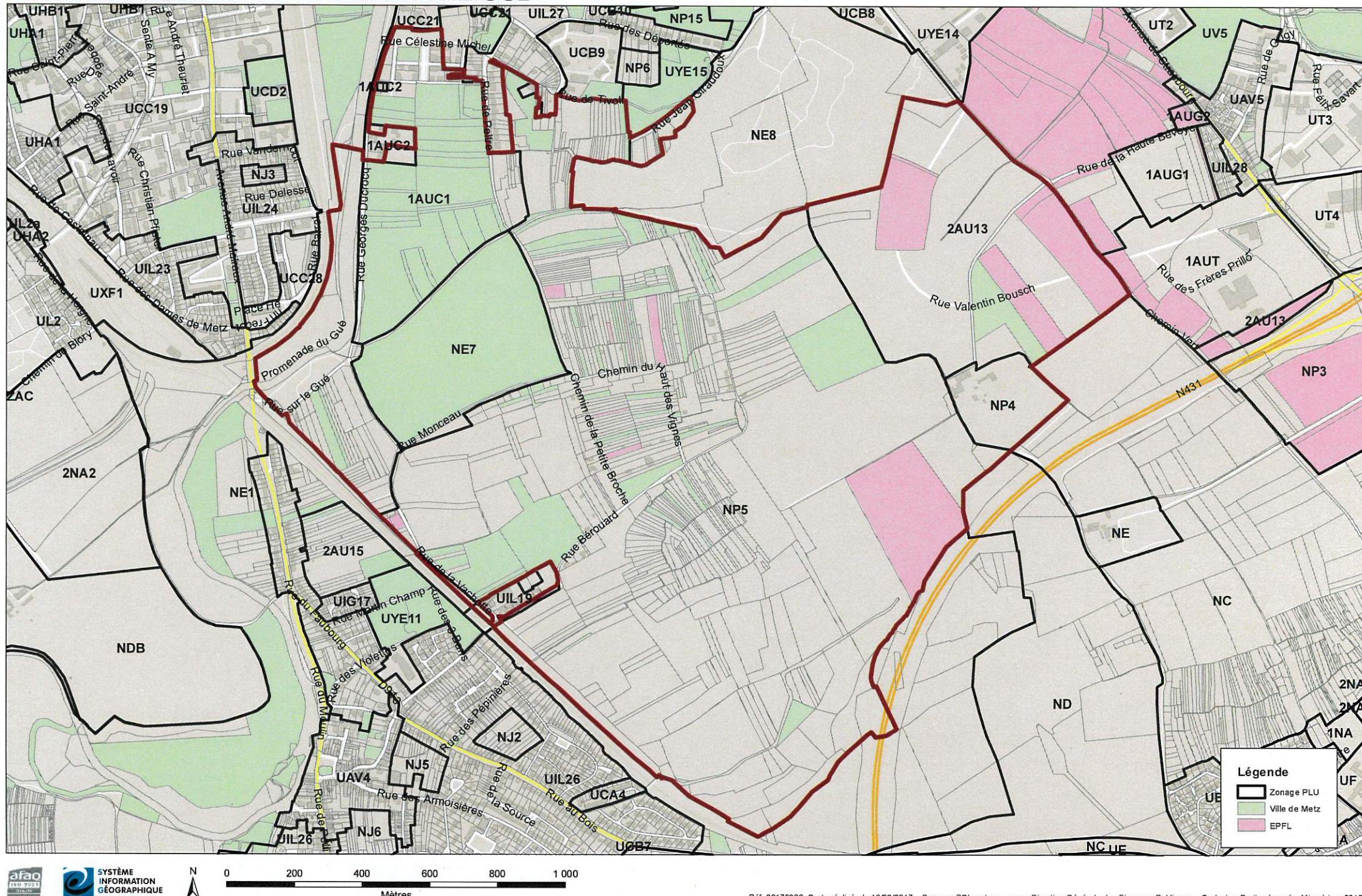
Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Annexe 2 : liste des parcelles

LISTE 1 - OPERATION EPFL N° F07AFZ00726 -Metz Vallières Zone 2NA8		
VA	535	0 ha 53 a 20 ca
VA	540	0 ha 08 a 02 ca
VA	591	0 ha 05 a 61 ca
VA	592	0 ha 09 a 40 ca
VA	595	0 ha 04 a 16 ca
VA	598	0 ha 04 a 43 ca
VA	599	0 ha 02 a 49 ca
VA	602	0 ha 21 a 32 ca
VA	603	0 ha 04 a 31 ca
VA	610	0 ha 19 a 95 ca
VA	621	0 ha 08 a 52 ca
VA	742	0 ha 03 a 87 ca
VA	754	1 ha 02 a 05 ca
VA	763	0 ha 02 a 12 ca
VA	764	0 ha 15 a 11 ca
VA	767	0 ha 04 a 58 ca
VA	768	0 ha 25 a 77 ca
VA	770	0 ha 08 a 91 ca
VA	773	0 ha 26 a 54 ca
VA	781	0 ha 03 a 70 ca
VA	879	0 ha 04 a 01 ca
VA	910	0 ha 06 a 11 ca
VA	913	0 ha 12 a 48 ca
VA	996	0 ha 02 a 20 ca
VA	999	0 ha 25 a 69 ca
VA	1317	0 ha 12 a 14 ca
VA	1322	0 ha 03 a 65 ca
VA	1380	0 ha 01 a 09 ca
VA	1901	0 ha 05 a 08 ca
VA	1949	0 ha 07 a 52 ca
VA	2059	1 ha 98 a 99 ca
VA	2060	0 ha 11 a 22 ca
VA	2076	0 ha 25 a 24 ca
VI	101	0 ha 15 a 43 ca
VA	525	0 ha 05 a 61 ca
VA	526	0 ha 05 a 61 ca
VA	589	0 ha 03 a 41 ca
VA	900	0 ha 04 a 81 ca
VA	990	0 ha 08 a 00 ca
VA	993	0 ha 01 a 96 ca
VA	1277	0 ha 02 a 32 ca
VA	2068	0 ha 14 a 56 ca
VA	594	0 ha 04 a 16 ca
VA	596	0 ha 50 a 19 ca
VA	597	0 ha 07 a 82 ca
VA	600	0 ha 11 a 32 ca
VA	608	0 ha 24 a 25 ca
VA	769	0 ha 19 a 48 ca
VA	987	0 ha 28 a 89 ca
VA	995	0 ha 08 a 51 ca
VA	2062	1 ha 01 a 14 ca
VA	539	0 ha 08 a 02 ca
VA	590	0 ha 05 a 61 ca
VA	593	0 ha 06 a 82 ca
VA	611	0 ha 08 a 82 ca
VA	2070	0 ha 09 a 74 ca
VA	2072	0 ha 24 a 33 ca
VA	537	0 ha 05 a 41 ca
VA	586	0 ha 97 a 12 ca
VA	588	0 ha 03 a 41 ca
VA	609	0 ha 04 a 21 ca
VA	1001	0 ha 13 a 07 ca
VA	1900	0 ha 29 a 36 ca
VA	1950	0 ha 13 a 01 ca
VI	103	0 ha 24 a 00 ca
VA	587	0 ha 09 a 42 ca
VA	601	0 ha 03 a 53 ca
VA	772	0 ha 02 a 84 ca
Sous-total		12 ha 35 a 77 ca

LISTE 2 - OPERATION EPFL N° F07AFZ00717 - Metz Pré-ZAD Sud		
CK	14	3 ha 79 a 01 ca
MK	7	8 ha 72 a 44 ca
MO	157	0 ha 01 a 69 ca
MO	159	0 ha 00 a 07 ca
MO	160	0 ha 04 a 96 ca
MO	161	0 ha 12 a 94 ca
MP	18	0 ha 15 a 54 ca
MP	24	0 ha 64 a 10 ca
MP	37	0 ha 06 a 20 ca
MP	70	0 ha 25 a 05 ca
MS	37	0 ha 06 a 56 ca
MS	46	0 ha 20 a 28 ca
MS	59	0 ha 11 a 86 ca
Sous-total		14 ha 20 a 70 ca

ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE METZ-SUD



PROPRIÉTÉ FONCIÈRE SUR METZ-VALLIÈRES

